

CINÉ _
FAB
RIQUE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DE CINÉMA ET DE MULTIMÉDIA



ALTEER
NANCER

L'ALTERNANCE EN TROISIÈME ANNÉE

Apprendre un métier, ce n'est pas seulement apprendre des techniques, c'est aussi et surtout savoir **l'exercer, savoir travailler en équipe, savoir s'adapter** à d'autres manières de faire en fonction des projets, des personnalités rencontrées sur les productions. C'est pourquoi la CinéFabrique a fait le choix de l'alternance en troisième année. **Elle est la première école à avoir proposé l'apprentissage en alternance dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel.**

PRINCIPE DE L'ALTERNANCE

La spécificité de la profession a conduit la CinéFabrique à élaborer un mode particulier d'alternance. Au cours de l'année, chaque élève part entre 3 et 4 fois en entreprise pour une durée allant de quelques jours à plusieurs semaines. Il.elle a la possibilité de découvrir chaque fois des secteurs d'activités différents, dans des régions différentes et à des postes différents. Le principe d'alternance s'adapte ainsi au rythme de travail dans le secteur cinématographique et audiovisuel.

LES SECTIONS CONCERNÉES PAR L'ALTERNANCE

Tou.te.s les élèves de troisième année sont concerné.e.s par l'alternance. Il est possible d'embaucher des alternant.e.s des 5 sections : Scénario, Production, Image, Son, Montage. Tou.te.s les étudiant.e.s sont également formé.e.s à la mise en scène.

LES RYTHMES D'ALTERNANCE

Le Groupement d'Employeurs Cinéma et Audiovisuel (GECA), peut mettre à disposition un.e étudiant.e pour quelques jours ou pour plusieurs semaines (2 ou 3 mois à temps plein dans le cas d'un tournage de long-métrage ou d'une post-production). Ce rythme d'alternance à la carte a été pensé pour s'adapter au mieux à la réalité des productions.



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS CINÉMA ET AUDIOVISUEL (GECA)

Le mode d'alternance proposé par la CinéFabrique s'appuie sur un Groupement d'Employeurs Cinéma et Audiovisuel (GECA).

Le GECA embauche les 35 alternant.e.s pour toute l'année scolaire. Puis il les met à disposition de ses adhérents en fonction des besoins : pour un tournage, une post-production, le développement d'un projet, un renfort technique ou de production, etc. Pour adhérer : geca.contact@gmail.com

ILS ONT ADHÉRÉ AU GECA

- ♦ 1001 PRODUCTIONS
- ♦ 2.4.7. FILMS
- ♦ 22H22
- ♦ 31 JUIN FILMS
- ♦ 3B PRODUCTION
- ♦ AD VITAM
- ♦ AGAT FILMS
- ♦ ALBERTINE PRODUCTIONS
- ♦ ARCHIPEL 33/35
- ♦ ARENA FILMS
- ♦ ASTHARTE ET COMPAGNIE
- ♦ ATELIER DE PRODUCTION
- ♦ AURORA FILMS
- ♦ AUVERGNE-RHONE-ALPES CINEMA
- ♦ AVENUE B PRODUCTIONS
- ♦ BIZIBI
- ♦ BLUE MONDAY
- ♦ BUTTERNUT PRODUCTIONS
- ♦ CAMERA LUCIDA
- ♦ CAMINANDO PRODUCTION
- ♦ CAPA DRAMA
- ♦ CHAPKA TV
- ♦ CHAZ PRODUCTIONS
- ♦ CHI-FOU-MI PRODUCTIONS
- ♦ CINÉ @
- ♦ CINÉFABRIQUE
- ♦ CINÉFRANCE STUDIOS
- ♦ COCOTTESMINUTE PRODUCTION
- ♦ CURIOSA
- ♦ DEUXIÈME LIGNE FILMS
- ♦ DHARAMSALA
- ♦ DIAPHANA
- ♦ EASY TIGER
- ♦ ÉCOLE DE LA COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE
- ♦ ELZEVIR FILMS
- ♦ ENSATT
- ♦ EPITHETE
- ♦ ESTRELLA PRODUCTIONS
- ♦ EX NIHILO
- ♦ F COMME FILM
- ♦ FANTASTICO
- ♦ FILMS BOUTIQUE
- ♦ FOLLE ALLURE
- ♦ GAUMONT PRODUCTION TELEVISION
- ♦ GEKO FILMS
- ♦ GLORIA FILMS
- ♦ INCOGNITA
- ♦ KARÉ PRODUCTIONS
- ♦ LA BIENNALE DE LYON
- ♦ LA COMPAGNIE DES PHARES ET BALISES
- ♦ LA GENERALE DE PRODUCTION
- ♦ LA QUINZAINE DES REALISATEURS
- ♦ LA SOCIÉTÉ DES APACHES
- ♦ LA ZOUZE
- ♦ LES FILMS DES TOURNELLES
- ♦ LES FILMS DU CAP
- ♦ LES FILMS DU KIOSQUE
- ♦ LES FILMS DU LENDEMAIN
- ♦ LES FILMS DU PARC
- ♦ LES FILMS PELLEAS
- ♦ LES FILMS VELVET
- ♦ LIZLAND FILMS
- ♦ LUMIERES NUMERIQUES
- ♦ MADISON FILMS
- ♦ MANDARIN COMPAGNIE
- ♦ NORD-OUEST
- ♦ OCTOPOLIS
- ♦ ORSON FILMS
- ♦ PARTNERS IN CRIME
- ♦ PETIT FILM
- ♦ POLY-SON POST-PRODUCTION
- ♦ RECTANGLE PRODUCTIONS
- ♦ SBS PRODUCTIONS
- ♦ SOYOUZ FILMS
- ♦ SRAB FILMS
- ♦ STORIA TÉLÉVISION
- ♦ SUPERMOUCHE PRODUCTION
- ♦ TAPAGES ET NOCTURNES
- ♦ TELECIP
- ♦ THE FILM
- ♦ THEATRE NATIONAL DE STRASBOURG
- ♦ TRIBUDOM
- ♦ TSF
- ♦ UNITÉ
- ♦ VENDOME FILMS
- ♦ WALTER FILMS



Les élèves entrent en alternance en 3^e année après avoir bénéficié pendant **2 ans d'une formation technique et pratique intensive** encadrée par des intervenant.e.s de reconnaissance nationale et internationale.

Laurent Cantet, Caroline Champetier, les frères Dardenne, Monique Dartonne, Agnès Godard, Julien Hirsh, Brigitte Taillandier... font partie des 350 chef.fe.s de poste qui ont enseigné à l'école.

LES TARIFS

Les tarifs d'adhésion dépendent de la taille de l'entreprise et du chiffre d'affaires. Ensuite, l'entreprise est uniquement facturée quand elle reçoit un élève en alternance. Pour l'année scolaire 2022-2023, le tarif d'une mise à disposition est de **70€ HT par jour soit 350€ HT par semaine*** (équivalent temps plein).

LE STATUT DE L'ALTERNANT

Un.e alternant.e n'est pas un.e stagiaire, mais un.e **salarié.e en formation**. Il.elle bénéficie donc d'un statut de salarié.e à part entière et dispose d'un contrat dont les termes sont définis par l'entreprise d'accueil en concertation avec le GECA.

EN PRATIQUE

L'employeur adhère au GECA et demande la mise à disposition d'un alternant pour la durée qu'il souhaite. C'est ensuite le GECA qui gère avec l'école et le CFA CinéFabrique toutes les questions administratives, réglementaires, sociales, RH...

La CinéFabrique offre un mode d'alternance souple et avantageux, **la totalité de la gestion administrative étant prise en charge par le GECA**. De plus, lors de l'alternance, le rythme « à la carte » permet à l'entreprise d'adapter le temps de présence des alternant.e.s, selon les besoins. Les alternant.e.s sont à même d'exécuter toutes les missions d'un.e salarié.e en contrat de travail. Ils.elles ont suivi au préalable une formation professionnelle de deux ans.



* Sous réserve de la validation du C.A. et de l'A.G. du GECA



La CinéFabrique est une école supérieure gratuite et diplômante qui est née de la volonté d'ouvrir les métiers du cinéma à une réelle diversité et à la mixité sociale. L'alternance est un système vertueux qui permet à des élèves sans bagage ni réseau d'être payés pendant une année, et de sortir de l'école en ayant déjà travaillé sur un ou plusieurs long-métrages.

GRUPEMENT D'EMPLOYEURS CINÉMA ET AUDIOVISUEL

VALÉRIE MÉGARD

06 34 31 96 22
geca.contact@gmail.com



LA CINÉFABRIQUE EST SOUTENUE PAR :

